

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2022

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 18 Mars 2022, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 28 MARS 2022 à 19 h 30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – Brigitte GRANDCHAM	15 – GOLEC Philippe	22 – MARANDET Yannick
2 – PAVILLET Yves	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 –	24 – TEIXEIRA Lucie
4 – BUISSON André	11 –	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – Alexia CEFALU
6 – FAUCONET David	13 –	20 – HAND Fabrice	
7 –	14 – PITTNER Franck	21 – BRUAND Thierry	

Excusés : Thierry CORTADE (pouvoir à Philippe GOLEC) ; Chantal PIAGET (pouvoir à Stéphanie DURET) ; Didier BRUNET (pouvoir à André BUISSON) ; Lakshmi ROCHER (pouvoir à Anne CONAND)

SECRETAIRE DE SEANCE : Alexia CEFALU

N° 28-03-2022/9

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour affecter, comme proposé ci-dessous, les résultats des comptes administratifs de l'exercice 2021, des budgets de la commune comme présentés ci-dessous.

Budget principal

	Résultat 2020	Affectation au 1068 en 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture hors restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	-1 286 162,36		-68 708,64	-1 354 871,00	521 791,00	-833 080,00
Fonctionnement	1 334 444,81	1 314 364,36	843 255,58	863 336,03		863 336,03
excédent global de fonctionnement cumulé :						
Affectation obligatoire =						
à la couverture d'autofin. et/ou exécuter le virement prévu au BP c/1068						833 080,00
éventuellement solde disponible affecté comme suit						
affectation complémentaire au compte 1068						
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 002						30 256,03
Déficit cumulé d'investissement à reporter en 2022						-1 354 871,00

Budget annexe Espace François Mitterrand

	Résultat CA 2020	Affectation au 1068 en 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture hors restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	701 495,43	0,00	-45 028,60	656 466,83		656 466,83
Fonctionnement	-40 081,04	0,00	71 347,52	31 266,48		31 266,48
excédent global de fonctionnement cumulé :						
Affectation obligatoire =						
à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP c/1068						
éventuellement solde disponible affecté comme suit						
affectation complémentaire au compte 1068						
affectation excédent reporté de fonctionnement 002						31 266,48
Excédent cumulé d'investissement à reporter en 2022						656 466,83

Budget annexe Immeubles de rapport

	Résultat CA 2020,	Affectation au 1068 en 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture hors restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	-61 240,11		-51 148,76	-112 388,87		-112 388,87
Fonctionnement	147 646,70	61 240,11	132 283,96	218 690,55		218 690,55
excédent global de fonctionnement cumulé :						
Affectation obligatoire =						
à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP c/1068						
éventuellement solde disponible affecté comme suit						112 388,87
affectation complémentaire au compte 1068						
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 002						106 301,68
Déficit cumulé d'investissement à reporter en 2021						-112 388,87

Budget annexe de l'eau potable

	Résultat CA 2020	Affectation au 1068 en 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture hors restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	145 439,07	0,00	43 947,73	189 386,80		189 386,80
Fonctionnement	53 582,42		4 336,50	57 918,92		57 918,92
excédent global de fonctionnement cumulé :						
Affectation obligatoire =						
à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP c/1068						
éventuellement solde disponible affecté comme suit						
affectation complémentaire au compte 1068						
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement 002						57 918,92
Excédent cumulé d'investissement à reporter en 2021						189 386,80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** dans les budgets 2022 les résultats de l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes immeubles de rapport, Espace Culturel François Mitterrand et eau potable, comme détaillés ci-dessus.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS



Le Maire

Béatrice SANTAIS